

Version du 8 juin 2015

Situons d'abord la région qui nous intéresse :

Sur la rive droite de la vallée du **Drac**, la zone étudiée se situe à proximité de **Corps (Isère)** sur le versant sud-ouest du **Mont de Rousse**, qui domine le village de **Sainte Luce** et le hameau **des Achards**.

Voici une carte de situation du site :



Ce versant du **Mont de Rousse** comporte une véritable galerie qui expose les divers types de ravinements existants. Rares sont les sites qui présentent un éventail aussi complet de formes d'origine glaciaire. Leur étude présente un grand intérêt, ne fût-ce que par ce qu'elle montre comment il est possible parfois de déterminer l'origine de ces reliefs.

Rappelons d'abord succinctement que nous avons rangé jusqu'à présent les ravinements en fonction de leur taille :

chalanques, de dimensions kilométriques,

ravins, de dimensions hectométriques,

ravines, de dimensions décamétriques.

Ici, aucune chalanque, mais des ravins, des ravines ainsi que des micros-reliefs comparables aux ravines, mais de dimensions métriques, tellement faibles que nous avons dû créer un terme spécifique pour les désigner, celui de ravinelles.

Nous avons donc appelé ravinelles de petites ravines, de taille nettement inférieure à celle des ravines proprement dites, c'est-à-dire de quelques mètres de largeur seulement. Les ravinelles sont dirigées suivant la ligne de plus grande pente du terrain. Leurs formes et leurs faibles largeurs indiquent qu'elles ont été créées par la circulation de petits débits d'eau. Les ravinelles, toujours groupées en formation serrée – alors que les ravines sont individualisées – constituent d'ailleurs un exemple de *relief sériel glaciaire*.

## Les ravinements du Mont de Rousse

Écrit par Claude Beaudevin

Dimanche, 29 Mars 2015 00:00 - Mis à jour Mardi, 25 Juillet 2017 16:21

Dans la présente page, nous ne classerons pas les ravinements selon leur taille mais nous chercherons surtout à déterminer leur mode de formation.

Voici maintenant l'ensemble des ravinements que nous montre le site du **Mont de Rousse**. On peut voir sur cette image les diverses zones qui vont être maintenant examinées en détail.



Image sensible au passage de la souris

[Voir avec Google Earth](#) (coordonnées : 44° 51' 37" N, 5° 56' 08" E)

(Si **Google Earth** n'est pas installé sur votre poste, suivez la procédure indiquée [ici](#))

## Les ravinements identifiés

Le site du **Mont de Rousse** présente deux zones de ravinelles, l'une au nord et l'autre au sud du site.

### Les ravinelles septentrionales

La zone des ravinelles septentrionales prend naissance exactement au **collet du Plainet**. Leurs sommets se situent à des altitudes voisines de 1600 m et, ainsi que le montre la photo suivante prise depuis le sommet **du Plainet**, sous un sentier (sans doute tracé à cet endroit par commodité). Elles sont de dimensions métriques.



La lumière rasante de l'image ci-dessus met bien en évidence ces ravinelles, regroupées en formation serrée et orientées suivant la ligne de plus grande pente du terrain.



Les ravinelles septentrionales par une journée d'hiver sans soleil.

### Le ravin du Bois du Ser

Ce ravin important culmine à 1726 m environ.



### Les ravinelles méridionales



Sur la photo ci-dessous, on distingue à la partie supérieure de la prairie plusieurs ravinelles écrasées par la perspective. Ces ravinelles prennent naissance à l'altitude de 1580 m environ à la partie supérieure des prairies, en dessous du terrain couvert de broussailles, c'est-à-dire qu'elles courent dans des terrains glaciaires. Au premier plan, un des talus de la zone des talus, qui sera décrite plus bas.



### Les ravines du Champ du Rif

Les ravines du **Champ du Rif**, y compris la plus marquée d'entre elles, la ravine ouest, prennent naissance vers 1560 m/1600 m, donc à la même altitude que les ravinelles ci-dessus.

## Les ravinements du Mont de Rousse

Écrit par Claude Beaudevin

Dimanche, 29 Mars 2015 00:00 - Mis à jour Mardi, 25 Juillet 2017 16:21



Voici une photo d'une partie de ces ravines du **Champ du Rif**, prise depuis le champ de clapiers (8). La ravine ouest, cachée par la perspective, se devine en contrebas d'un de ses clapiers. Au premier plan des terriers de rongeurs, hôtes coutumiers des prairies.



### Le ravin de la Guéria

Situé à l'extrémité sud du domaine étudié, ce ravin débute à la cote 1720 m environ. Son aspect est quelque peu différent de celui du ravin du **Bois du Ser**, en particulier il est plus évasé, signe de passage d'eau assez important.



### Le ravin du Haut Col et...

#### ... le ravin du Plainet

Sur la gauche, le sommet arrondi du **Haut Col**. Devant lui, naissant à peu de distance sous la bergerie, un ravin important, celui du **Haut Col**.

En provenance du **Plainet**, le ravin éponyme, moins creusé.





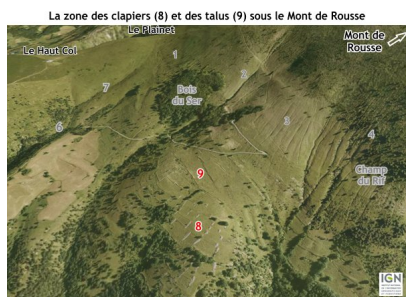
### La zone des clapiers et...

### ... la zone des talus

Rappelons d'abord qu'un clavier est un entassement de pierres résultant de l'épierreage manuel d'un champ ou d'une prairie. Cette zone renferme une trentaine de clapiers tels que le suivant répartis sur 3 hectares.



Un clavier sous le Mont de Rousse en Isère



Les vues aériennes de *Geoportail* montrent la présence, dans cette zone, d'un certain nombre de lignes allongées et parallèles, sans que l'on puisse toutefois discerner leur nature ; seul un examen sur le terrain nous a permis de déterminer celle-ci. Il s'agit de talus qui courent, parallèlement les uns aux autres, au milieu des prairies. Chacun d'eux sépare deux étendues superposées, de même pente et portant la même végétation de prairies, qui montre qu'il s'agit là d'anciens dépôts glaciaires. La hauteur d'un talus est de l'ordre de 2 à 3 m, leur longueur peut atteindre 300 m.

Voici l'un de ces talus long de plus de 300 m.



## Les ravinements du Mont de Rousse

Écrit par Claude Beaudevin

Dimanche, 29 Mars 2015 00:00 - Mis à jour Mardi, 25 Juillet 2017 16:21

---

Comment se sont formés les divers reliefs que nous venons de voir ?

Pour répondre à cette question, il nous faut d'abord étudier le cheminement des glaces et des eaux glaciaires dans les environs **du Mont de Rousse**. C'est ce que nous vous proposons dans [la page suivante](#).

